

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

**Budget 2016-2017 : Croissance et développement économique:
« des moyens limités, des cibles justes »**

Baie-Comeau, le 18 mars 2016 - La Chambre de commerce de Manicouagan (CCM) et la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) accueille favorablement ce deuxième budget équilibré. Elle retrouve dans le Budget 2016-2017 plusieurs propositions qu'elle a formulées pour créer des conditions propices à la croissance. « Les budgets sont limités, à la mesure de nos moyens, mais les cibles sont justes » selon Madame Nancy Leblanc, présidente de la Chambre de commerce de Manicouagan et Madame Francoise Bertrand, présidente-directrice générale de la FCCQ. En particulier, la CCM et la FCCQ apprécient les mesures visant à soutenir les entreprises dans leurs efforts pour innover, pour exporter, et plus généralement pour devenir plus compétitives. Par différentes mesures, le Budget vient appuyer le développement économique régional.

Réforme de l'état et réforme fiscale:

Le Budget 2016-2017 marque un jalon important : l'effort collectif de redressement des finances publiques commence à porter fruit. Mais si nous voulons encore investir dans nos priorités, alors il faut aussi continuer les efforts amorcés. De même, la CCM et la FCCQ regrettent que le gouvernement ait repoussé la mise en œuvre de la réforme fiscale proposée par la Commission d'étude sur la fiscalité québécoise (CEFQ).

Stratégie numérique : c'est un départ

La FCCQ a demandé un effort important pour favoriser une adoption plus rapide des technologies numériques par les entreprises québécoises. Le Budget y répond notamment en élargissant l'accès au crédit d'impôt pour l'intégration des TI dans les PME aux secteurs du commerce de gros et de détail, et en augmentant la taille des entreprises admissibles. Il mentionne aussi un futur programme « Québec branché », qui visera à améliorer l'accès Internet dans les zones à faible densité, actuellement mal desservies. Nous attendons les détails pour en évaluer la mesure. La CCM est d'avis que ces mesures favoriseront le développement économique régional.

Commercialisation des innovations

L'essentiel du soutien public à l'innovation passe par le crédit d'impôt pour recherche scientifique et développement expérimental (RSDE). La FCCQ a demandé une approche plus globale, qui porterait davantage sur les étapes en aval de la RSDE. Le Budget répond à cette demande de deux manières. D'une part, par une nouvelle mesure à l'intention des sociétés innovantes du secteur de la fabrication qui commercialisent un produit incorporant un brevet protégeant une invention développée au Québec. Cette mesure réduira le taux d'imposition sur leurs revenus attribuables à ce brevet. D'autre part, le Budget annonce des crédits additionnels pour accompagner les PME québécoises dans leurs efforts d'exportation, dans le cadre du programme Export Québec.

Démarrage et croissance d'entreprises innovantes

Dans le cadre de sa vision économique, la FCCQ préconise des actions pour favoriser l'entrepreneuriat ainsi que pour les entreprises en phase de croissance. Le Budget propose des mesures dans cet axe, notamment un appui nouveau ou additionnel à trois fonds d'amorçage dans les secteurs des sciences de la vie et des technologies propres, ainsi qu'au fonds d'innovation Teralys Capital, lequel investit dans les secteurs des sciences de la vie, des TI, et des innovations vertes et industrielles.

Main-d'œuvre : incitation au travail

Les prestataires de la sécurité du revenu font face à un taux effectif d'imposition élevé quand ils réintègrent le marché du travail. Dans son mémoire portant sur la réforme de l'aide sociale, la FCCQ a préconisé un effort plus soutenu pour les inciter à occuper des emplois. Le Budget y répond de quatre manières :

- En haussant le taux de la prime au travail pour les ménages sans enfants;
- En bonifiant le crédit d'impôt (appelé « Bouclier fiscal ») permettant de compenser en partie la perte des transferts sociofiscaux à la suite d'une hausse des revenus de travail;
- En majorant des allocations mensuelles des prestataires qui participent à une mesure de recherche active d'emploi, ou de développement des habiletés sociales ou des compétences;
- En réduisant l'impact sur la prestation quand un prestataire d'aide sociale gagne des revenus de travail.

Transfert d'entreprises familiales : une avancée

La FCCQ demande depuis sept ans de supprimer le désavantage subi par les membres d'une famille à l'occasion d'une transaction de transfert d'entreprise entre ceux-ci, par rapport à une vente à une partie non-familiale. Le Budget y répond en précisant le traitement fiscal qui permettra de réduire ce désavantage pour les entreprises des secteurs primaire et manufacturier.

Tarif d'électricité pour le développement économique

Dans le cadre de sa vision économique, la FCCQ préconise des mesures pour stimuler l'investissement susceptible d'améliorer la productivité des entreprises. Le Budget soutient cet objectif notamment par un nouveau rabais sur les tarifs d'électricité pour les grands consommateurs industriels, notamment dans les secteurs manufacturiers et des ressources, qui investissent dans des projets structurants, particulièrement en région.

Foresterie : soutien à l'industrie

En 2015, la FCCQ a appuyé l'industrie forestière dans ses demandes pour des gestes concrets pour assurer sa compétitivité et le maintien d'emplois associés à ce secteur en région. Le Budget y répond de deux manières, d'une part par le nouveau tarif d'électricité associé au développement économique et, d'autre part, par l'appui de 45 M\$ à l'industrie en 2016-2017.

Agroalimentaire : appui au secteur

La FCCQ a réclamé des mesures pour soutenir l'industrie agroalimentaire dans ses efforts pour accroître ses parts de marché. Le Budget propose des mesures pour permettre au secteur agroalimentaire de saisir les opportunités d'exportation et par un soutien accru à la recherche en transformation alimentaire. La FCCQ souligne aussi d'une aide annuelle de 5M\$ pour un programme d'appui au positionnement des alcools québécois.

Tourisme : développement de l'offre

En plus de la création de l'Alliance de l'industrie touristique du Québec, le Budget annonce des mesures pour appuyer le développement du tourisme hivernal, événementiel et culturel. Il annonce aussi des investissements dans la SÉPAQ et la promotion du Québec auprès de la clientèle étrangère. Ensemble ce panier de mesures appuiera le développement de notre offre touristique.

Mines et Plan Nord : en préparation d'une relance

La FCCQ fait de l'exploitation des ressources minières et du développement nordique des priorités pour le développement économique du Québec. Elle encourage les investissements dans ce secteur.

« Le Budget 2016-2017 propose des mesures pour les entreprises et les régions. Les mesures annoncées encouragent les entreprises à croître, à être plus productives et innovantes », concluent Mesdames Leblanc et Bertrand.

À propos de la Chambre de commerce de Manicouagan

La Chambre de commerce de Manicouagan regroupe près de 330 entreprises et organismes. Sa mission consiste à répondre aux besoins de représentation et de réseautage de ses membres et de voir à leurs intérêts afin de contribuer au développement économique et social de la Manicouagan. Également, elle participe activement à la croissance économique de la région par ses actions, ses prises de position et son rayonnement. Elle est présente et active dans la région depuis plus de 60 ans.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de plus de 140 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 60 000 entreprises et 150 000 gens d'affaires exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

-30-

Renseignements :

Natalia Marcilese, coordonnatrice aux communications et aux événements

Chambre de commerce de Manicouagan

418 296-2010 poste 223

communications@ccmanic.qc.ca

Michel Philibert

Directeur des communications

Fédération des chambres de commerce du Québec

514-844-9571, poste 3242

Cell : 514 629-4468

michel.philibert@fccq.ca